

CADD

CADD et ses enjeux actuels Conséquences du Covid-19 sur les activités et la vie des femmes

Cotonou, les 22 et 23 juillet 2020

I. Historique du CADD

Tout a commencé en 1995 avec l'appui de l'Association Amour et Travail (AAT) qui a favorisé le premier regroupement d'une quarantaine de femmes du marché de Sainte Rita à Cotonou qui ont accepté de mettre leur épargne ensemble en vue de s'octroyer de petits crédits dans le but de lutter contre la pauvreté. Ce premier groupement s'appelait Gbètoénonmon.

Cette expérience a fait son chemin avec la naissance d'autres groupements dans certains quartiers de Cotonou. Ce mouvement de création de groupements a gagné progressivement les communes d'Abomey-Calavi, de Toffo, de Sô-ava et Tori-Bossito.

Confronté au manque de ressources financières pour financer les nombreuses demandes de crédits de leurs membres, les femmes responsables des différents groupements ont eu l'ingénieuse idée de fédérer leurs efforts en créant une banque pour les femmes.

Cette volonté s'est concrétisée en 2000 par la création d'une Association dénommée **Cercle d'auto promotion pour le Développement Durable**, qui vise la promotion socio-économique de la femme et sa participation au développement durable.

Dans l'optique de satisfaire les besoins de financements des groupements de base, CADD a créé le 2 janvier 2005 une Caisse Centrale appelée **Gankpo-Sèguè ou banque des femmes**.

Mais avec les nouvelles exigences du secteur de la Microfinance (loi N° 2012-14 du 21 mars 2012 portant règlementation des Systèmes Financiers Décentralisés), CADD Gankpo-Sèguè doit demander et obtenir une autorisation d'exercice pour devenir une Institution de Microfinance à vocation associative.

II. Mission

La mission de CADD GANKPO SEGUE est d'œuvrer pour :

- L'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables en combattant l'extrême pauvreté des femmes membres ;
- La promotion de l'autonomie économique et sociale des femmes défavorisées afin qu'elles s'engagent dans la lutte pour la transformation de la société ;
- L'accompagnement des membres dans la recherche de la justice sociale et économique ;
- La lutte aux côtés des mouvements sociaux du Nord et du Sud en vue du changement social et la dignité humaine ;

III. Domaines d'intervention

Promotion et gestion d'un système autogéré de microcrédit et des activités économiques des femmes ;

Mobilisation et Sensibilisation des femmes, des jeunes et du public contre la dette, les inégalités et l'injustice sociale du monde contemporain ;

Formation des femmes sur les inégalités du monde à travers les politiques néolibérales pour les amener à s'engager pour un monde plus juste, solidaire et équitable.

IV. Principales activités.

Formations et la gestion du système de microcrédit autogéré par les femmes organisées en groupements

Appui à la mise en œuvre de petits projets en partenariat avec QUINOA dans le cadre des projets internationaux dont : transformation de produits locaux par les femmes organisées au sein des communautés (transformation du manioc, des noix de palme, fabrication du savon, tissage de nattes et de pagnes traditionnels, élevage du poisson, lapin et maraîchage etc)

Formations sur les droits humains particulièrement les droits socioéconomiques et politiques de la femme, la gestion des activités génératrices de revenus, le contrôle citoyen pour favoriser l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales, su les violences faites aux femmes etc.

Formations les thématiques de la mondialisation et les inégalités Nord-Sud : organisation d'ateliers ou de séminaires sur l'annulation de la dette en partenariat avec le Comité pour

l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), sur les OGM et la sécurité alimentaire avec le réseau JINUKUN-Bénin etc

En matière de partenariat avec les organisations nationales et internationales :

Au plan national : Nous sommes en partenariat avec plusieurs organisations ou plateformes telles que : RIFONGA-Bénin, JINUKUN, Synergie Paysanne, PASCIB, Social-Watch-Bénin etc afin de partager nos valeurs et de collaborer sur des objectifs communs.

Sur le plan international nous travaillons avec le CADTM international sur la thématique dette en vue d'une meilleure compréhension des concepts d'illégitimité, d'illégalité et le caractère odieux des dettes publiques afin de prendre des initiatives pour son annulation ou d'audit citoyen. Avec QUINOA à travers les projets internationaux, nous faisons l'éducation au développement (formation sur les inégalités nord-sud) et réalisons de petits projets locaux.

Ces partenariats permettent de partager et de renforcer les expériences et l'analyse des enjeux socioéconomiques et politiques locaux, nationaux et mondiaux.

V. IMPACTS AU PLAN QUALITATIF DES ACTIONS DU CADD AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES (2010-2020).

1) Au plan économique

Les actions menées par CADD au cours des 10 dernières années ont permis :

- Une élévation du niveau d'autonomie financière des femmes qui n'ont plus besoin nécessairement d'un crédit pour tourner leurs activités commerciales quotidiennes.
- Les femmes sont moins endettées que par le passé où elles contractent plusieurs crédits à différents endroits.
- L'élévation du niveau de revenus des femmes leur a permis de réaliser plusieurs projets d'investissement mobilier ou immobilier tels qu'achat d'un taxi, d'une parcelle de terrain, construction de bâtiments à usage commercial ou d'habitation.
- La création d'une caisse centrale dite banque des femmes dénommée Gankpo-Sèguè depuis 2005 pour refinancer les caisses des groupements de femmes à la base.

2) Au plan social

- Amélioration du niveau et de la qualité de prise en charge des dépenses de ménage par la femme du CADD qui prend facilement en charge les soins de santé des enfants, de l'époux. Il en est de même des frais de scolarité des enfants inscrits en école privée. A la faveur de ce soutien, plusieurs enfants de femmes du CADD

ont obtenu des diplômes académiques et professionnels élevés. Cette prise de conscience et de responsabilité de la femme du CADD a permis à plusieurs d'entre elles de préparer la relève.

- CADD est un mouvement social de près de 4000 femmes mobilisées au sein d'un système de microcrédit autogéré pour la défense de leurs droits.
- De fait de l'amélioration du statut économique des femmes, elles sont bien respectées dans le foyer conjugal, dans leurs familles respectives et dans la société. Elles deviennent du coup des personnes ressources dans leur milieu et sont consultées sur toutes questions relatives au développement de leur localité.
- Les femmes du CADD ont amélioré la qualité de prise de parole en public.

3) Au plan politique

Il faut noter que :

- Parmi les femmes du CADD, une dizaine au moins sont élues conseillères dans leurs localités depuis les dernières élections locales.
- La participation libre et consciente des femmes de CADD au processus électoral dans notre pays depuis 2006 ce rêve est devenu une réalité.
- Elles sont plus conscientes et confiantes en leurs capacités citoyennes pour participer à toutes les étapes du processus électoral dans notre pays.

VI. LES REALITES ACTUELLES DU CADD.

Le système de microcrédit du CADD se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. En effet l'exercice de l'activité de microfinance dans notre pays est soumise à l'obtention préalable d'un agrément délivré par Ministère chargé des finances et de l'économie. CADD s'est lancé dans ce processus 2013. Ledit dossier a été deux fois rejeté pour insuffisance d'informations. Après avoir satisfait aux informations complémentaires, le dossier a été une troisième fois réintroduit. Il semble avoir obtenu l'avis favorable de la partie béninoise, mais malheureusement les autorités de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à leur tour, ont donné un avis défavorable. Les motifs sont entre autres :

- La faiblesse des performances du portefeuille de crédits ;
- Le faible niveau des dirigeants pour gérer une structure de microcrédit ;
- L'arrêt de la délivrance d'agrément par la BCEAO aux structures associatives à partir de l'année 2019.

Après nous avoir notifié cette sentence, l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD) nous a demandé de prendre les mesures visant le remboursement des déposants et à la cessation de l'activité de microcrédit.

Cette situation bien qu'inattendue, est loin de nous plomber les ailes eu égard à tant d'années de dur labeur et aux innombrables effets positifs induits dans la vie des membres.

Nous nous organisons pour mener des réflexions en vue de nouvelles orientations stratégiques favorables au renforcement et à la pérennisation de nos acquis.

VII. REFLEXIONS SUR LES CONSEQUENCES DU CORONAVIRUS SUR LES ACTIVITES ET LA VIE DES FEMMES DU CADD.

La pandémie du Coronavirus ou Covid-19 qui sévit dans le monde entier n'est pas sans incidences sur les activités et la vie des femmes du CADD.

1- Conséquences du Covid-19 sur les activités du CADD

a) Le microcrédit.

La pandémie du Covid-19 a eu d'énormes conséquences sur le microcrédit au CADD. On peut retenir :

- Une montée du taux d'impayés de chaque type de crédits (individuels, de groupes et d'entreprises). Cette situation s'explique par la mise en application des mesures de prévention contre la pandémie (confinement et interdiction de certaines activités économiques dont les femmes sont malheureusement les principales actrices).
- Un ralentissement de l'étude des demandes et de l'octroi des crédits de toute nature.
- Un ralentissement des séances d'ouverture de caisse au niveau des groupements de femmes à la base.

b) Le renforcement des capacités des femmes (formations, sensibilisations et mobilisations)

- Le nombre de participantes à ces activités a été considérablement réduit en raison du risque de contamination élevé.
- La pandémie a créé une psychose permanente dans le rang des femmes qui participent à ces formations déjà réduites.

c) La mise en œuvre des petits projets.

La pandémie du Coronavirus a entraîné la suspension en 2020 des activités des petits projets avec le partenaire Quinoa. Malgré cette mesure Quinoa a accordé une mesure de dédommagement. Cependant les acteurs de petits projets sont quelque peu déçus par la mesure de suspension provisoire.

2- Conséquences sur la vie des femmes.

Les conséquences du Covid sur la vie des femmes sont aussi diverses que variées.

- Chute drastique des revenus des femmes en général.
- Hausse du prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux.
- Séparation de certaines femmes des membres de leurs familles
- Augmentation de certaines dépenses et naissance d'autres au plan familial par exemple (augmentation des frais de transport du fait de la réduction du nombre de passagers à bord d'un véhicule taxi, spéculation sur les coûts d'achats des bavettes de protection, et même difficulté pour les ménages de payer leurs factures d'électricité et d'eau ...)
- Une psychose de peur permanente règne dans les ménages en raison du risque de contamination. Ce qui fait que chacun se méfie de l'autre.
- Diminution des fréquentations et des visites entre parents.
- Diminution des occasions de réjouissance et de fête au sein des familles.
- Peur d'aller se soigner dans un centre de santé.
- Les mesures restrictives prises par le gouvernement béninois en faveur des écoliers et élèves contre le risque de contamination ont engendré de nouvelles dépenses pour les parents d'élèves (complément des frais d'inscription à l'école et des frais de travaux dirigés, révision des contrats des cours à domicile au profit des enfants etc.